



Conseil communal du 25 novembre 2019

Concerne : Refus du Collège communal de la Ville de Verviers de voter le budget de la Zone de secours

Chers membres du conseil, chers collègues,

Nous avons appris par voie de presse que la Bourgmestre Muriel Targnion déclarait refuser le budget de la Zone de secours.

A titre de comparaison, le coût de la Zone de secours au compte 2014 (dernier compte communal complet pour le Service Régional d'Incendie (SRI) était de 4.971.801,39€.

Ce coût en 2020, selon les projections demandées par le Zone de Secours, est de 4.473.109,74€. Nous constatons donc qu'il est bien inférieur au montant des années précédentes, même si la Ville indique qu'il y a une augmentation par rapport aux prévisions précédentes.

Deux éléments viennent justifier cet écart selon nos informations :

- La création de la nouvelle caserne des pompiers (qui est dans votre Déclaration de Politique Communale)
- Le fait que les engagements de l'année précédente n'aient pas eu lieu en début d'année, ce qui a permis d'épargner sur les mois précédents les engagements, mais ce qui aurait dû aussi être prévu dans le budget de l'année suivante.

Nous souhaiterions avoir des précisions suite à la position étonnante et inattendue de la Ville de Verviers :

1. Comment les pompiers vont-ils pouvoir assurer leur mission s'ils n'ont pas les moyens suffisants ?
2. Pourquoi l'annonce du refus de la Ville a-t-elle été si subite ? Les nouvelles prévisions budgétaires de la Zone de Secours n'ont-elles pas été discutées précédemment ?
3. Quelles solutions envisagez-vous ? Le gouvernement wallon a décidé de rassembler les zones de secours à l'avenir dans le giron provincial. Cette solution permet-elle d'apporter satisfaction à moyen terme ?

Pour le groupe Ecolo Verviers,
Hajib EL HAJJAJI
Chef de groupe